

ANNEXE DESCRIPTIF AU DIPLOME

La présente annexe descriptive au diplôme donne une information plus complète sur les enseignements suivis par l'étudiant pour obtenir son grade universitaire. Elle assure une meilleure lisibilité des connaissances acquises pendant sa formation lui facilitant ainsi sa mobilité nationale et internationale. Elle est dépourvue de tout jugement de valeur ou déclaration d'équivalence.

1. LE TITULAIRE DU DIPLOME

Nom:
Prénom(s) :
Date et lieu de naissance: à
Numéro d'immatriculation :

2. INFORMATIONS SUR LE DIPLOME

Intitulé du diplôme : MASTER académique

Domaine : Science et Technologie.

Filière :.....

Spécialité :.....

Référence du texte réglementaire (circulaire, arrêté ministériel ou interministériel portant habilitation de la formation) :

Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme : Université des Sciences et de la Technologie, Houari Boumediene (USTHB)

Faculté : Faculté de Génie Mécanique et Génie des Procédés,

Département :

Adresse : B.P.32, EL alia, Bab Ezzouar, 16111, Alger, Algérie. **Tél :** +213 21 24 79 50 à 60 **Fax:** +213 21 24 79 04.

Site web : www.usthb.dz

Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement/les examens : Français (ainsi que deux unités d'enseignement d'anglais technique)

3. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE NIVEAU DU DIPLOME

Conditions d'accès : Licence Sciences et Technologie (ou équivalent).

Niveau du diplôme : Grade de Master, Niveau BAC+05, 120 Crédits (après les 180 Crédits de LICENCE).

Durée officielle du programme d'étude : La formation se déroule sur 04 semestres de 30 crédits chacun. Chaque semestre correspond à une durée de formation de 14 à 16 semaines. Chaque semaine correspond à un volume horaire compris entre vingt (20) et vingt cinq (25) heures.

4. INFORMATIONS CONCERNANT LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS.

Organisation des études: temps plein.

Exigences du programme : l'enseignement de MASTER est réparti en 04 semestres totalisant chacun 30 crédits (par capitalisation ou par compensation), ces enseignements sont organisés en unités d'enseignement

(UE) comprenant des UE fondamentales, transversales, des UE de découverte et des UE de méthodologie. Chaque UE est affectée d'un coefficient et dotée de crédits. Lorsque l'UE est acquise, les crédits qui lui sont alloués sont capitalisables et transférables. Une UE est constituée de la matière et dispensée sous forme de cours magistraux, de travaux dirigés, du travail personnel, de stages et de projet d'études.

4.2. PROGRAMME PEDAGOGIQUE: Renseigner le tableau ci-dessous.

N.B : Les informations suivantes figurent dans le relevé des notes obtenues par l'étudiant.

Code	Intitulé de l'UE	crédits	Grade	Date obtention	Code	Intitulé de l'UE	crédits	Grade	Date obtention
Premier semestre					Deuxième semestre				
Troisième semestre					quatrième semestre				

4.3. Classification de la notation par grade :

- décrire brièvement le système d'évaluation et de progression appliqués à la formation.

Chaque matière est appréciée semestriellement soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen final, soit par les deux modes de contrôle combinés. Chaque matière a une moyenne comprise entre 0 à 20. La note 0 est la note la plus basse, et la note 20 est la plus haute. La note 10 est la note suffisante pour la validation d'une matière ou d'une UE.

-renseigner le tableau suivant :

Evaluation interne ¹	Evaluation internationale correspondante	Effectif absolu	Effectif en pourcentage
	A		10%premiers
	B		25%suivants
	C		30%suivants
	D		25% suivants
	E		10% suivants

1-cette colonne est calculée à partir de l'ensemble de moyennes du cursus des étudiants qui ont obtenu le diplôme au cours d'une même année universitaire. Après avoir classé les notes, la tranche de notes des 10% premiers de l'effectif constitue la 1ère classe à placer dans

5. INFORMATIONS SUR LA FONCTION DU DIPLOME.

Accès à un niveau supérieur : le titulaire du MASTER, filière, option :
.....peut être inscrit en doctorat 3ème cycle.

6. CERTIFICATION DE L'ANNEXE DESCRIPTIVE réservé à l'administration

Date :

Signature, Qualité du signataire, Tampon ou cachet officiel

**7. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE SYSTEME NATIONAL (LES SYSTEMES NATIONAUX)
D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR.**

